

Mons. De Bellislepepin, — ayant

jugé à propos de convoquer et faire assembler, en la forme ordinaire, les États de mon Pays et Duché de Bretagne, pour leur faire entendre plusieurs choses touchant le bien de cet Etat, et particulièrement celui dudit Pays, J'en ai ordonné et assigné la tenue en ma Ville de Rennes au 8.<sup>e</sup> jour de Novembre prochain Et desirant que vous y assistiez pour donner votre Avis sur ce qui y sera proposé, même consentir à ce qu'on estimera devoir être résolu et arrêté à l'avantage de mes Affaires et de la Province, Je vous fais cette Lettre pour vous en avertir, et vous dire que vous ne manquiez pas de vous trouver en mesd. Ville au jour susdit, afin de vous employer à concourir, avec les autres de mesd. Assemblées, à tout ce qui s'offrira pour l'utilité de mon Service et le soulagement de mes Sujets dudit Duché: sur ce je prie Dieu qu'il vous ait, Mons. De Bellislepepin, — en sa sainte garde. Ecril à Versailles le 4. aout 1784



Le Roy  
L. J. B. de Breteuil